

M. PATTERSON: Oui. Elles sont consacrées au reboisement. En Ontario, elles relèvent du ministère des Terres et Forêts. C'est un procédé très simple, et sans doute cela réglerait le problème des régions où de nombreuses fermes ne rapportent pas assez.

(iii) Des prêts surveillés pour faciliter la constitution de fermes convenables.

- e) Toutes les recherches concernant l'amélioration de l'agriculture.
- f) L'étude des facteurs nécessaires au maintien de bons services sociaux, y compris un essai en vue de déterminer la densité minimum d'une population avant que l'abandon devienne désirable.

En ce qui concerne les moyens d'améliorer la situation, le ministère de l'Agriculture de l'Ontario sait que, depuis quelques années, il y a eu une évolution rapide dans les collectivités agricoles et il fait tout ce qu'il peut pour que, par l'intermédiaire de ses divers services et institutions, son programme réponde aux besoins actuels des cultivateurs.

Chaque année, le programme de la direction de l'économie agricole et de la statistique apporte une aide toujours croissante aux cultivateurs de la province. L'étude du prix de revient, qui se fait depuis déjà assez longtemps, fournit des renseignements concrets sur la plupart des produits agricoles de l'Ontario. Ces études ne donnent pas seulement le coût moyen de production, mais aussi les éléments qui ont contribué au succès de la production de certaines récoltes dans des fermes où elles ont dépassé la moyenne.

Pour ce travail, il a fallu 600 personnes dans divers genres d'entreprises et chacune de ces personnes a reçu un rapport sur l'organisation des cultures venant du ministère.

En plus, 420 autres personnes se consacrent à un travail de comptabilité agricole, la plupart d'entre elles sont membres des Associations pour l'organisation des fermes.

Les 1,320 membres des Associations pour l'amélioration des troupeaux laitiers travaillent également à la mise au point d'un rapport complet sur le coût de production des entreprises laitières. Ce travail se fait en collaboration avec les membres de la direction des bestiaux. En font aussi partie les groupes du service de l'économie agricole qui, chaque année, présentent aux cultivateurs des programmes précis d'amélioration.

La direction des bestiaux s'occupe également d'aider les cultivateurs de la province par toutes sortes de programmes.

Un bon exemple en est donné par les programmes d'enregistrement à l'avance des bovins de boucherie qui permettent d'offrir aux agriculteurs des reproducteurs dont l'efficacité a été établie et qui élimine une bonne part du jeu du hasard dans les programmes de reproduction.

Le ministère a comme ligne de conduite de verser des primes pour l'achat de reproducteurs approuvés, et ces récompenses sont plus fortes s'il s'agit de taureaux dont l'efficacité a été établie.

Chaque année, le nombre de troupeaux desservis par des centres officiels d'insémination artificielle augmente. Cela est particulièrement pratique pour les petits agriculteurs, qui peuvent ainsi profiter des meilleurs reproducteurs de toute race, n'importe où dans la province.

L'hygiène vétérinaire est aussi un important facteur dans l'élevage des bestiaux. Le ministère de l'Agriculture d'Ontario, par l'intermédiaire de la direction des bestiaux, et aussi des services offerts par le Collège vétérinaire d'Ontario, à Guelph, travaille constamment à améliorer le niveau de l'hygiène dans tous les troupeaux de la province.